

ASSEMBLEE NATIONALE30 septembre 2005

LOI D'ORIENTATION AGRICOLE - (n° 2341)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 372

présenté par
M. Herth, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 29

(Art. L. 621-1 du code rural)

Dans cet article, substituer aux mots :

« le domaine »

les mots :

« les domaines ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.